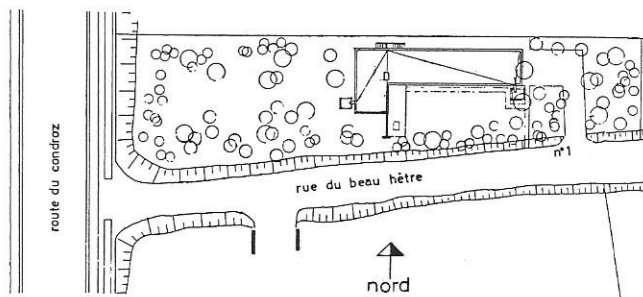
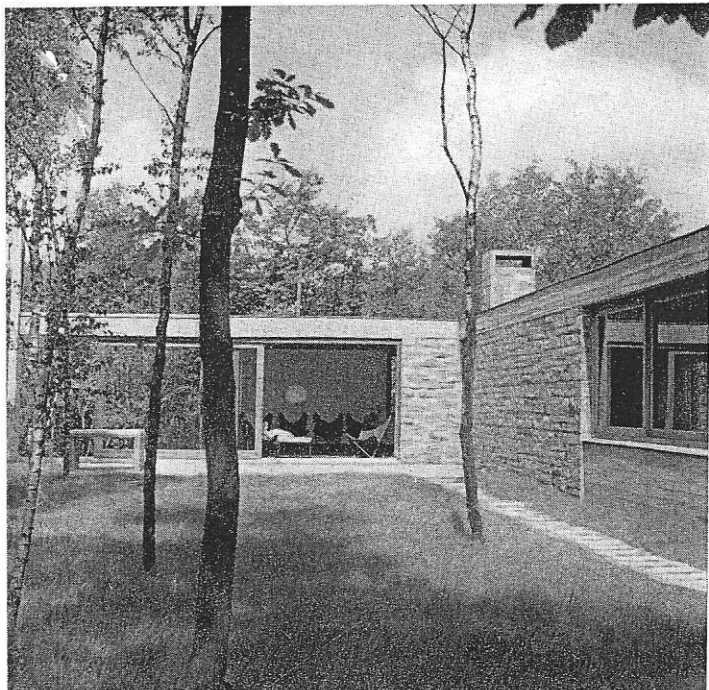


LA MAISON, No 3, 1961
 1961. pp 75-76

3^e MENTION AU PRIX VAN DE VEN 1961

HABITATION A ANGLEUR ARCHITECTE : JEAN ENGLEBERT



Plan de situation.

Le 5 décembre dernier, le Jury du Concours d'Architecture « La Maison Ardennaise Moderne », organisé par l'Institut National du Logement, attribuait un deuxième prix ex-aequo à l'équipe Jean Englebert-René Greish-Henri Debras et à l'équipe Gérard Laurent-Jean-François Fontaine. Tous deux pour leur projet de maisons en rangées à Sougnée-Remouchamps. La même équipe Englebert-Greish-Debras obtenait pour le même ouvrage le prix offert par le Commissariat Général au Tourisme, destiné à récompenser un projet présentant des « incidences touristiques ».

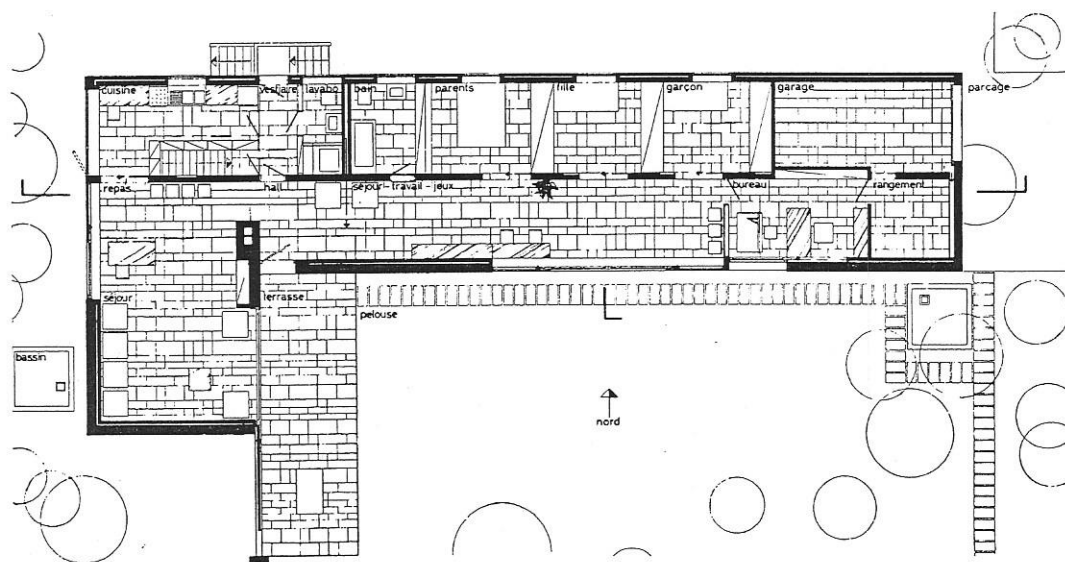
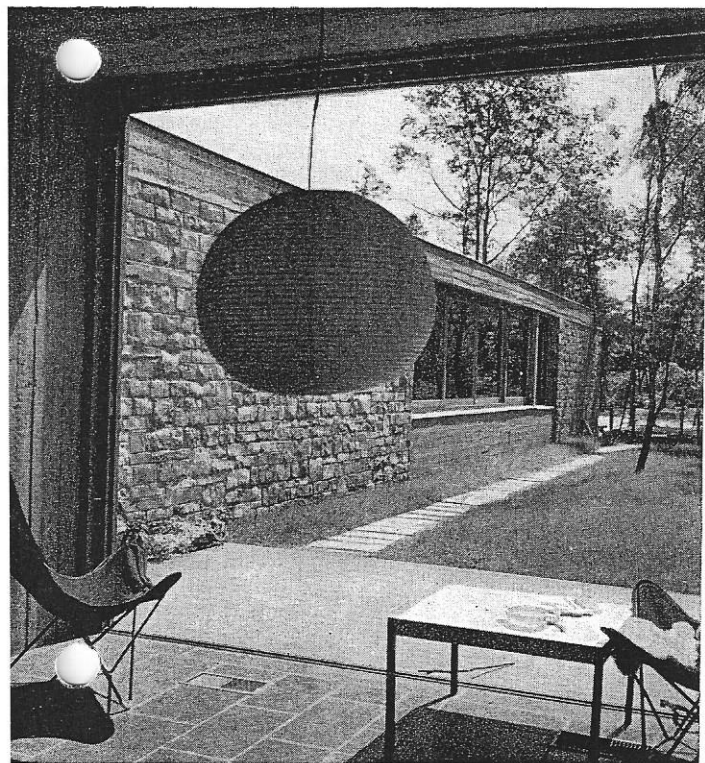
Le nom de l'architecte Jean Englebert, ainsi mis en vedette, se trouve placé une nouvelle fois sous le projecteur de l'actualité, grâce à son succès au Concours pour le Prix Van de Ven de cette année. Il y obtint la troisième mention pour l'habitation à Angleur (Liège) qu'il construisit pour l'usage de sa propre famille.

Nous lisons dans le rapport du Prix Van de Ven 1961 que l'habitation personnelle de l'architecte Englebert retint l'attention du jury par l'intelligence du plan et de l'implantation sur un terrain difficile, ainsi que par sa simplicité et sa rudesse du meilleur aloi.

SITUATION ET PROGRAMME.

L'habitation est érigée dans la banlieue liégeoise.

Elle est implantée au milieu des bouleaux et des chênes sur un terrain à l'angle de deux routes et en recul des limites de la parcelle, en vue d'augmenter son isolement.



Vue en plan du rez-de-chaussée de l'habitation à Angleur.

Architecte : Jean Englebert.

Deux aspects de la salle commune, dont l'ambiance est fine et l'équipement un peu ascétique.

Le programme est celui de tout architecte désireux de loger sa famille, de se ménager un coin de travail et de vivre une vie évolutive.

PLANS.

La demeure en forme de L, comporte un rez-de-chaussée étendu et un sous-sol établi sous l'aile Occidentale.

Etant donnée la faible déclivité du terrain, le sous-sol à moitié enterré put être affecté à l'usage d'un atelier de dessin voisinant les caves de la chaufferie.

L'habitation s'étend sur tout le rez-de-chaussée.

La première aile, orientée Ouest-Est, comprend le local de réception avec un coin pour les repas. La cuisine est attenante et la communication se fait par une large porte coulissante. Cette partie de la maison jouit d'une vue étendue sur la ville par delà les bois. D'un autre côté une grande baie vitrée, munie d'un châssis coulissant, permet de prolonger le séjour sur une terrasse, vers le jardin. Ce qui ajoute à l'agrément de la demeure.

Dans l'autre aile, les chambres à coucher s'ouvrent sur une galerie affectée au travail et aux jeux.

Une paroi coulissante permet de créer un hall d'entrée au début de la galerie.

Un garage termine cette partie de la maison.

Deux salles de bains sont situées entre les chambres et la cuisine.

Le mur Nord, pratiquement aveugle, est percé dans le haut de petites fenêtres assurant la ventilation transversale des locaux.

En fait, la maison ne comporte que trois grandes baies :

- 1° celle du local de réception, qui glisse à l'extérieur sous un portique en béton, barrant ainsi le chemin aux vents du Sud-Ouest, mais laissant libre la vue dans cette direction ;
- 2° celle du coin des repas, attenante à celle de la cuisine et découvrant une large vue ;
- 3° celle de la galerie, orientée au Sud et s'ouvrant vers les bois.

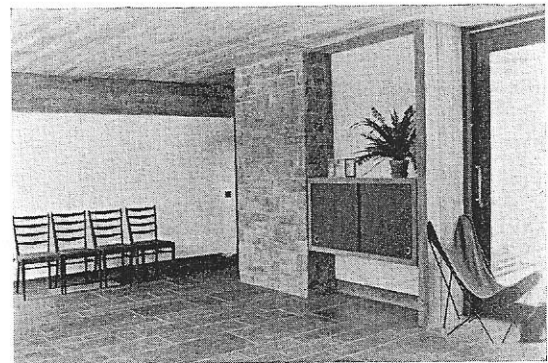
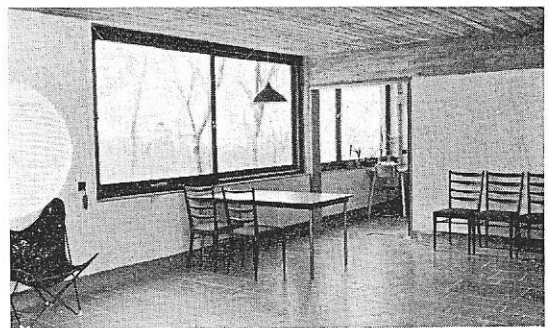
Le mobilier, incorporé à la construction, constitue des séparations entre les différentes zones de l'habitation.

Les pièces d'eau sont voisines, à savoir la cuisine et les deux salles de bains.

Le système de chauffage, mixte, combine le rayonnement et le conditionnement d'air.

MATERIAUX ET TECHNIQUES.

Tous les matériaux utilisés gardent leur aspect naturel : les pierres en calcaire pour les façades, les bétons bruts de décoffrage pour les allèges, les frises, les dalles, les poutres et les bassins ; le dallage en petit granit adouci ; le bois d'afzélia pour les châssis coulissants hermétiques et



pour les portes ; la « Masonite » pour les portes intérieures et extérieures ainsi que pour le mobilier. Quant aux parements intérieurs des maçonneries en blocs de béton autoclavé, ils sont enduits et peints en blanc.

Les murs extérieurs porteurs sont constitués de pierres en calcaire (27 cm) de mousse de polystyrène expansé (6 cm) et de blocs de béton autoclavé (8 cm).

Dans la dalle de plancher en béton armé, sont insérés des tubes en carton qui font partie du circuit de l'air conditionné. Ces tubes ont en outre, l'avantage d'alléger l'ouvrage. La dalle de toiture, également en béton, reste apparente dans les locaux. Les dalles de plancher et de toiture sont isolées thermiquement au moyen de plaques en fibres de bois.

La couverture est réalisée au moyen de 3 couches de roofing 3 plys sur un béton de pente à base de sciure de bois. Deux gargouilles déversent les eaux pluviales dans deux bassins en béton armé brut.

ESTHETIQUE.

L'esthétique architecturale est basée sur quelques principes élémentaires : unité, sobriété, rythme, mesure. Ils confèrent à la maison un caractère de grandeur inaccoutumée.

Aucune peinture n'a été utilisée. L'architecte tira parti des couleurs propres à chacun des matériaux.

Peu de matériaux différents, des pleins alternant avec des vides, d'agréables proportions, ainsi peut se résumer l'esthétique de cette maison de pensée classique dont aucune description ne dira le charme et la sérénité.

De gauche à droite : Fenêtres vers le jardin ; le bureau de l'architecte ; le vaste dégagement. — Architecte : Jean Englebert.

